

critiques de ces groupes et des médias, ce qui se traduira bien souvent par un gaspillage d'efforts et un ralentissement de l'élan.

Et, même si cela ne fait pas l'affaire des gens responsables de la politique commerciale, il faudra aussi accepter la possibilité que la politique puisse être modifiée par suite des consultations – et que les règles commerciales cèdent parfois le pas à d'autres impératifs³⁴.

Conclusion préliminaire

Il est permis de penser que, compte tenu de la révolution de l'information et de l'évolution d'une procédure plus démocratique de formulation de la politique dans bien des pays du monde, la participation accrue des OSC deviendra un fait établi. Il y aura des difficultés à surmonter : les tactiques audacieuses de certaines OSC dérangeront certains politiciens, et en particulier leurs représentants; la seule tenue de consultations pourra faire naître des attentes qu'aucun gouvernement ne sera en mesure de satisfaire, et le processus de négociations pourra très bien être ralenti en raison de la nécessité, ou dans l'attente, de consultations.

De plus, compte tenu de la complexité des sciences sociales, et du fait qu'il ne s'agisse pas d'une science exacte, l'incertitude au sujet de la bonne politique à adopter dans une situation donnée ne disparaîtra jamais complètement. Dans de telles circonstances, les gouvernements devront aller de l'avant, même si cela ne fait pas l'unanimité. Mais il est clair qu'il sera préférable que les

³⁴ Michael Trebilcock et Julie Soloway établissent le bien-fondé d'une « déférence substantielle » à l'égard des règles de l'OMC dans certains cas. Voir M. Trebilcock et J. Soloway, *op. cit.* Dan Ciuriak reprend cette idée, en étendant cette fois le débat aux cas où des intérêts vitaux et des valeurs sociales sont en jeu. Voir « Le programme « commerce et ... » : sommes-nous à la croisée des chemins? », de D. Ciuriak, *op. cit.*